



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**

**Place du Portage , Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau**

**Québec**

**K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Electronics, Simulators and Defence Systems Div.  
/Division des systèmes électroniques et des systèmes de  
simulation et de défense  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
8C2, Place du Portage  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Remotely Operated Vehicle (ROV) Sys	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8476-185848/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8476-185848	<b>Date</b> 2019-02-08
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$QF-030-27125	
<b>File No. - N° de dossier</b> 030qf.W8476-185848	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-02-26</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Hamilton, Indra	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 030qf
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-1738 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-5650
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**24-Demande de clarification:**

Dans l'annexe F base de paiement, contient un certain nombre de produits livrables à indiquer comme «lot». Lorsque le lot comprend un certain nombre de produits livrables discrets (ex: VTG-RRE-GP-001) fournis au fil du temps, devons-nous calculer le prix du lot au prorata du nombre de produits livrables, puis facturer chaque produit livrable au moment de son acceptation par MDN?

**24-Réponse**

La facturation ne sera effectuée qu'à la réception de l'acceptation finale du Canada/MDN des livrables de la LDEC.

**25-Demande de clarification**

L'article de la ligne 26 sur la base du coût d'emballage des paiements pour tous les articles: Il existe deux niveaux de ce qui serait considéré comme un «emballage». Le niveau 1 correspond à la mallette de protection dédiée à l'équipement (type Pélican). Le niveau 2 correspond à la caisse en bois ou au Tri-Wall et au suremballage conçu pour protéger les articles en transit. Voulez-vous le prix au niveau 1 ou 2?

**25- Réponse**

Chaque système de VTG doit être livré dans un contenant rigide conformément aux spécifications techniques. Le coût total par système inclura le contenant.

Ligne 26, le coût de la base de paiement correspond à tout coût d'emballage supplémentaire, le cas échéant.

**26-Demande de clarification**

Les différents manuels techniques seront produits bien avant la livraison du premier système et de premières sessions de formation. Les manuels doivent être inclus avec chaque système livré. Quand la Couronne considère-t-elle que l'exigence de la LDEC est satisfaite pour permettre la facturation? Est-ce que c'est sur l'approbation du manuel spécifique ou est-ce que c'est au moment de l'expédition des manuels avec l'équipement, puisque les copies papier finales sont appelées dans le cadre de la livraison de la LDEC?

**26- Réponse**

Le Canada considère l'acceptation finale aux fins de la facturation des manuels de la LDEC lors de l'acceptation de la version finale (en anglais et en français).

Selon les instructions, le manuel de chaque système VTG doit être inclus avec chaque système lors de l'expédition.

**27-Demande de clarification**

Un certain nombre d'aspects techniques du VTG sont laissés à l'interprétation du soumissionnaire. Si une caractéristique n'est pas clairement spécifiée, le soumissionnaire sera-t-il autorisé à présenter des options?

**27- Réponse**

Des options ne doivent pas être présentées, un prix global fixe et ferme doit être indiqué pour la solution proposée par le soumissionnaire, conformément à la base de paiement.